



ASGL
Association Sportive des Golfs de Lacanau



27 TROUS

ASSOCIATION SPORTIVE DES GOLFS DE LACANAU
SAMEDI 1er JUILLET 2017

REGLEMENT DE L'EPREUVE

1 - FORMULE DE JEU

SCRAMBLE à deux sur 27 trous (golfs de l'Ardilouse et de la Méjanne)

2 - DEPARTS

Départ en Shot-gun à 8h30 (**rendez-vous à entre 7h15 et 8H dernier délai à l'Ardilouse.**)

Repères jaunes pour les hommes.

Repères rouges pour les dames.

3 - INSCRIPTIONS

Inscriptions au golf de l'Ardilouse avant le **mercredi 29 juin à 18h00.**

<u>TARIFS :</u>	<u>GREEN FEE</u>	<u>DROIT DE JEU</u>
Membres ASGL	Gratuit	15 €
Non Membres ASGL		
- Abonnés UCPA	20 €	20 €
- Abonnés MARGAUX et autres UGolf	15 €	20 €
Extérieurs	50 €	20 €

Les cartes de score pourront être retirées de 16 H 30 à 18 H 30 le vendredi 30 juin à l'accueil du golf de l'Ardilouse.

Participation limitée à 158 joueurs,

4 - **RESULTATS**

Le handicap de jeu sera calculé d'après la formule suivante :
(Index du joueur A + index du joueur B) X 0.333

L'index maximum est ramené à 36 .

3 séries seront primées : (pas de série Jeunes)

- Une série Homme,
- Une série Dames
- Une série mixte

Un classement Brut et Net sera établi pour ces trois séries.

Le brut prime le net

5 - **REGLES PARTICULIERES**

On place la balle sur l'ensemble du parcours et dans les bunkers .La balle choisie peut être indifféremment jouée par l'un ou l'autre des joueurs.

Les Golfettes sont autorisées pour cette compétition pour le seul détenteur d'un certificat médical (le partenaire joue à pied et gère son sac)

Tous les joueurs et joueuses doivent être licenciés(es) à la FFG(sauf étrangers)

6 - **REMISE DES PRIX ET COCKTAIL**

La remise des prix et le cocktail se dérouleront à partir de **19 HEURES** au Club-house de l'Ardilouse.

7 - **COMITE DE L'EPREUVE :**

Les membres de la COMMISSION SPORTIVE ASGL

Jean Paul ROUMAT
Président de la Commission Sportive